



Syndicat Professionnel  
des **Réflexologues**

**BONJOUR  
&  
BIENVENUE**

Vos micros sont automatiquement sur MUTE à l'entrée

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Visio-conférence - ZOOM

## SAMEDI 25 JANVIER 2025

**MERCI de :**

- ✓ Vous identifiez par vos Nom et Prénom
- ✓ Notez vos questions pour les poser en fin de présentation (excepté les points de vote)
- ✓ Seules les voix contre seront invitées à s'exprimer via la messagerie zoom durant les votes

Vous pourrez accéder aux présentations et comptes rendus sur votre espace membre du site du SPR (identifiant et mot de passe requis)



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## ORDRE DU JOUR

- ✓ Mot de la Secrétaire Générale
- ✓ Présentation du Bureau et Conseil d'Administration
  - ✓ Cotisation et critères - Adhésion 2025
  - ✓ Bilan financier et Rapport d'activités 2024
    - ✓ Questions diverses



## MOT de la SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

---

**Barbara Vigan**



# MEMBRES du Bureau

En mandat  
jusqu'au  
31/12/2025



Barbara Vigan

**Secrétaire générale**

Réflexologue certifiée RNCP

Prévention Santé & Bien-Être  
Intervient en cabinet, en entreprises et EHPAD



**Secrétaire générale adjointe**

Poste vacant



Corine Mozet

**Secrétaire**

Réflexologue certifiée RNCP

Techniques neurophysiologiques  
Prévention, santé & Bien-Être  
Intervient en entreprises

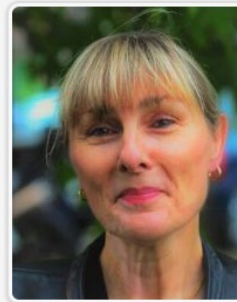


Célia MONTAIGNE

**Secrétaire adjointe**

Réflexologue certifiée RNCP

Déléguée Dom - Tom  
Directrice du centre de formation "Audacieuse  
Nature" à La Réunion



Dominique Hoffmann

**Trésorière**

Bénévole



Marie-Odile Gigan

**Trésorière adjointe**

Réflexologue certifiée de l'école RTTFA  
(Martine Faure Alderson)

Technique Reflexotherapy totale  
Prévention Santé & Bien-Être  
Intervient en entreprises et à domicile



## MEMBRES du Conseil d'Administration



**Pierre-André FAUTRIER**

**Réflexologue certifié RNCP  
Co-fondateur du SPR**

- Directeur fondateur du centre de formation certifiant Dien Chan Institute
- Créateur du centre de ressourcement ALPIZEN
  - Prévention Santé & Bien-Être
  - Egalement Membre de différentes organisations représentatives des métiers du bien-être et de la prévention en santé et réflexologie (Syndicare - NPIS - RiEN)



**Sylvie HERVEOU-PARDO**

**Réflexologue**

- Déléguée des départements 31, 32, 81 & 82
- Egalement membre de l'A-MCA



**Christelle CANALS**

**Réflexologue certifiée RNCP**

- Soutien Administratif du SPR
- Déléguée Occitanie

Capture d'écran

# CARTOGRAPHIE des DÉLÉGUÉS

## NORMANDIE

DR - Eleonore Péruisset  
14 - Anita Cotillard  
35 & 50 - Sophie Lecellier  
27 - Josiane Hunout

## ILE-DE-FRANCE

DR - Corine Mozet  
75 - Emmanuelle Calaber  
78 - Florence Wulbrecht  
92 - Corine Mozet

## HAUTS-DE-FRANCE

62 - Caroline Saintenoy  
80 - Gaël RICHEZ

## GRAND-EST

DR - Cecile Friedrich

## PAYS DE LA LOIRE

DR - Nora Zemmali  
85 - Christophe GUEDON



## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

01-38 : Sandrine Ribeyre  
73-74 : Léopoldine Coupry  
43 - Isabelle Lager  
07-26 : Vanina Denibeau

## NOUVELLE AQUITAINE

24 - Fabienne Pasquet

## OCCITANIE

DR - Christelle Canals  
30 - Laurence Robert  
31 - 32 - 81 - 82 - Sylvie Herveou-Pardo  
34 - Valérie Levy

## REGION SUD PACA et CORSE

13 - Violaine Meyer  
84 - Laure Di Giulio  
04 - Brigitte Aguetant

## OUTRE-MER : REUNION

DR - Célia Montaigne

[Lien Cartographie](#)



# Comment contribuer au SPR ?

## Le fonctionnement du CA



Quelques **départements et régions** sont toujours vacantes, vous pouvez nous rejoindre en tant que **délégué volontaire** et bénévole pour représenter vos territoires. Une fiche mission délégué est à disposition. Le délégué se fait le relais du bureau national sur le terrain, dans vos régions.

Le CA se réunit mensuellement, des groupes se constituent pour avancer sur des thématiques précises, soit en collaboration avec la FFR sur des sujets communs, soit dans le cadre des commissions du SPR

Chaque adhérent, délégué ou non, peut rejoindre un groupe de travail ou se proposer sur un sujet précis en fonction de ses appétences et/ou compétences transversales.



## TERRITOIRES VACANTS

---

3 grandes régions demeurent **sans représentant** : **Bretagne** : 13 adhérents, **Centre Val de Loire** : 14 adhérents et **Bourgogne Franche-Comté** : 13 adhérents

Sur les régions suivantes, des délégués départementaux sont présents mais il manque une représentation régionale:

**Auvergne Rhône Alpes** : 25 adhérents, **Hauts-de-France** : 20 adhérents, **Nouvelle Aquitaine** : 25 adhérents et **PACA** : 14 adhérents





# ADHÉSION au SPR: conditions et tarifs

---

## ✓ **CONDITIONS** pour **une adhésion individuelle**:

200h de formation minimum en réflexologie (minimum 60% de pratique en présentiel - 40% de théorie en distanciel) avec Certificat de Réussite

ou

Justifier d'un métier de Professionnel de Santé + 100 heures de formation à la Réflexologie

+

Attestation d'assurance RC Professionnelle à jour

+

Attestation de réussite PSC1 (premiers secours) ou SST, datant de moins de 5 ans ou équivalence professionnelle ou justificatif d'inscription pour les mois à venir

+

Formation continue de mise à niveau en Réflexologie

*Note: la validation de la norme fera évoluer ces critères (nombre d'heures de formation)*



## ADHÉSION au SPR: conditions et tarifs

RAPPEL &  
PRECISIONS

### CONCERNANT LES JUSTIFICATIFS ...

- ❖ Pour la validation de la formation initiale, **seuls les certificats de validation de formation sont acceptés. Les attestations de présence ne sont plus valides.** Les documents fournis devront mentionner les heures totales de formation, et le SPR se réserve le droit de demander des précisions et/ou vérifier des informations directement auprès de l'école.
- ❖ Les heures de pratiques personnelles demandées par l'école, en dehors de l'école et non supervisées ne sont pas comptées dans le nombre d'heures.
- ❖ PSC1 et/ou le SST. Les professionnels de Santé ou de Sécurité ne sont pas tenu de fournir ce justificatif. Une attestation d'une inscription à une session future peut convenir.

Précisions concernant le PSC1:

Lors d'une adhésion initiale, un certificat datant de moins de 5 ans est demandé.

Lors d'un renouvellement, il vous sera recommandé de repasser le PSC1

si le certificat date de plus de 5 ans (recommandation Protection civile 3 ans)



# ADHÉSION au SPR: conditions et tarifs

---

## ✓ **CONDITIONS** pour **une adhésion école partenaire:**

- L'école doit être certifiée Qualiopi ✓ (délégation de certification non recevable)
- Les formateurs doivent avoir un numéro de formateur et un minimum de 5 ans d'expérience de réflexologue ✓
- Le cursus de formation initiale devra contenir un minimum de 200h (60% présentiel/40% distanciel) ✓
- Le contenu pédagogique doit proposer au minimum un module d'anatomie, physiologie et symptomatologie et un module d'accompagnement à l'installation ✓
- L'ensemble des informations devra être présenté sur le site internet ✓ et les conditions d'obtention du certificat clairement indiquées ✓
- L'école devra être signataire de la charte de déontologie du SPR ✓
- Le cursus de formation devra respecter la norme AFNOR\* du métier de réflexologue ✓

Rappel: les écoles qui proposent exclusivement des formations post-graduées ou perfectionnements peuvent devenir partenaires si elles répondent aux conditions autres que les heures et les modules



# ADHÉSION au SPR: conditions et tarifs

---

## RAPPEL

**Adhésion de date à date**

**Montant de la cotisation**

Paiement en CB ou Virement uniquement

→ réflexologue 60€

→ étudiant/retraité 30€

→ école 300€

- *Augmentation de la cotisation déjà votée et appliquée depuis janvier 2025 (réactualisation du présentiel suscitant des frais de déplacement, adhésion du SPR à plusieurs organisations institutionnelles et syndicales multipliant les actions de représentation, maintien de la politique de partenariat, frais afférents au travail sur la normalisation)*



# ADHÉSION Ecole Partenaire

## École – partenaire du SPR, ça veut dire quoi ?

- ✓ L'école choisit et demande à soutenir le SPR dans ses missions et orientations.
- ✓ Le représentant de l'école a la possibilité de prendre part aux travaux de la commission Formation. L'école bénéficie d'une meilleure visibilité et d'un meilleur référencement grâce à la mise en avant sur le site internet et sur la page FB. Le SPR communique sur les enseignements spécifiques et perfectionnements, sur les évènements et il relaye les études cliniques éventuelles.
- ✓ En retour, l'école s'engage à apposer une affiche et un logo au sein de ses locaux, visibles par les stagiaires. Un représentant du SPR peut venir présenter le syndicat aux élèves. Le code de déontologie est également mis à disposition.
- ✓ Quelles écoles nous soutiennent aujourd'hui ?





# ADHÉSION au SPR: suppressions, renouvellements

RAPPEL

## LES RÈGLES DE SUPPRESSION APPLIQUÉES

Les fiches (annuaire et adhésion) seront supprimées 1 mois après la date de la troisième et dernière relance automatique.

## LES RELANCES

Votre date de fin d'adhésion est mentionnée sur votre certificat SPR

Dates des 3 relances par rapport à la date de fin d'adhésion

- Relance 1 → un mois avant
- Relance 2 → 1 semaine avant
- Relance 3 → 2 semaines après

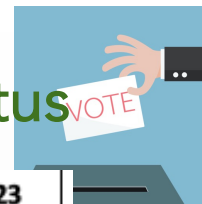


**!!! TOUT LE DOSSIER SERA SUPPRIMÉ (CNIL/RGPD)**

**En cas de retour au SPR, il conviendra de faire une ré-adhésion et de fournir à nouveau le dossier complet aux nouvelles conditions**



# RAPPORT d'ACTIVITÉ 2024 - Bilan financier et Quitus



479  
Adhérents  
(450 en 2023)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024	31/12/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Adhésions	25 205,00	24 642,26
Rencontres	0,00	0,00
Produits Divers	3 000,00	1 500,00
<b>Total des produits</b>	<b>28 205,00</b>	<b>26 142,26</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Communication Web	1 992,23	1 006,55
Fournitures administratives	0,00	156,35
Locations de salles	498,00	240,00
Assurances	477,84	478,00
Honoraires	9 423,00	2 788,80
Frais d'actes et contentieux	0,00	0,00
Etudes	0,00	400,00
Dons, cadeaux (goodies)	450,16	200,00
Salons Expositions, Congrès	667,00	1 464,43
Frais postaux	1 573,79	117,49
Frais de banque	389,53	361,27
Missions Réceptions/Réunions AG, Délégués, Bureau	3 813,96	3 373,70
Prestations administratives extérieures	9 210,41	9 165,00
Cotisations diverses	3 964,00	4 244,00
<b>Total des Charges</b>	<b>32 459,92</b>	<b>23 995,59</b>
<b>Excédent ou Déficit</b>	<b>-4 254,92</b>	<b>2 146,67</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 205,00</b>	<b>26 142,26</b>

Disponibilités au 31/12/2024 :

48 951 €



## ACTIVITÉS & DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

---

- Adhésions Organisations représentatives (Syndicare, R.i.E.N)
- Renouvellement partenariat (UPSME)
- Migration du site internet et tous supports de communication (flyers, site web...)
- Prestation administrative et web
- AG à Nantes, les 10 ans du SPR (Oct 2025)
- Sondages
- Evènementiels (congrès A-MCA)
- ....





# RAPPORT d'ACTIVITÉ 2024

---

Les missions du SPR s'articulent autour de 5 commissions. Plusieurs collectifs avancent de manière proactive et dynamique sur des thématiques bien précises.

- 1 - FORMATION**
- 2 - COMMUNICATION**
- 3 - REGLEMENTATION**
- 4 - RELATIONS EXTERIEURES**
- 5 - ETUDES et RECHERCHE**



## FORMATION

Le SPR remercie chaleureusement Sonia Fischmann, Pierre-André Fautrier et Sergio Mesa pour leur active participation à l'écriture de ce référentiel

### ➔ Validation et présentation du **RÉFÉRENTIEL DE CONNAISSANCES EN ANATOMIE / PHYSIOLOGIE / PATHOLOGIE**

Conçu par la commission Formation du SPR et présenté aux Ecoles soutien

➔ Participation active au processus de Normalisation AFNOR

➔ Mise en place de cafés éthiques pour les écoles de soutien

La suite .... mise en place du livret professionnel et labellisation, intégration de la nouvelle cartographie consensuelle validée par le GER



## FORMATION



ET TOUJOURS.....

La FFR propose des cycles atelier/formation en E-Learning de perfectionnement, d'intervision et de supervision ouverts aux membres du SPR.

A disposition des affiches pour les écoles, des interventions auprès des apprenants pour présenter le syndicat

Le maintien de la base de données recensant et cartographiant toutes les écoles et les cursus de formation



## ✓ COMMUNICATION

- Communication en interne ... avec les adhérents
- &
- Communication en externe ... avec le grand public et les différentes organisations

1. FACEBOOK/LINKEDIN
2. TERRAIN
3. INTERNET
4. PARTENAIRES
5. MEDIAS



Support de  
communication  
Roll up flyers,  
marque-pages,  
dossiers de  
presse

Site  
Actualités et  
documents/  
espace  
replay  
membre



## COMMUNICATION



### Semaine mondiale de la réflexologie édition 2024

Vous avez très nombreux à proposer des actions terrains afin de faire connaître la réflexologie au plus grand nombre

**Micro-trottoirs** interviews du public dans la rue à La Réunion

**Journées santé bien-être et sport**, interventions de nos réflexologues adhérents auprès des sportifs lors de courses et trails

Présence à différents **salons et évènements** importants

Participation active lors des évènements nationaux tels que **Octobre rose et la Nuit du handicap**



## ✓ COMMUNICATION

Des **infolettres** ... plus souvent, plus régulières

2 **dossiers de presse** élaborés et à disposition de nos membres

Emission en **radio et articles de presse** locale (Laurence R. Célia M)

**Flyer** réflexologie et cancérologie

Conception en cours d'un **flyer Qualité de Vie et des Conditions de Travail – QVCT**

Le magazine Le Point Réflexe est relancé par Isabelle Moinon, directrice de l'école de réflexologie Réflexe Santé en Suisse

<https://www.reflexesante.ch/magazine>



## COMMUNICATION

Toujours les **rencontres des réflexologues adhérents** dans nos régions et départements: organisées par nos délégués, l'idée est de réunir nos adhérents pour sortir de l'isolement et transmettre les infos et outils à disposition.

Mise en place de rencontres trimestrielles entre les **Délégués départementaux SPR / FFR** avec pour objectif de créer de l'engouement autour des actions terrain des délégations et de travailler sur des projets communs (ex: flyer QVCT/commission mutuelle).

C'est également une opportunité pour échanger sur les problématiques rencontrées par chacun, chacune dans leur activité professionnelle mais aussi pour clarifier les actions menées par nos organisations et renforcer les discours.

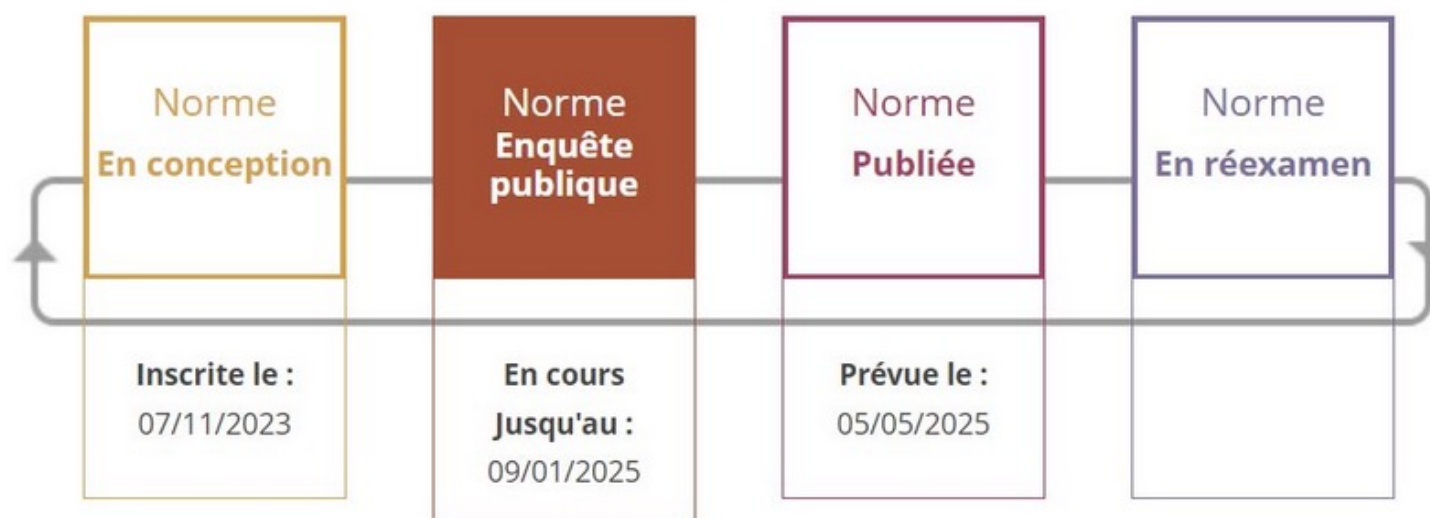


RAPPEL

## NORMALISATION du METIER de REFLEXOLOGUE

L'objectif est de professionnaliser le métier, clarifier ses contours et obtenir une reconnaissance auprès des institutions.

Les normes AFNOR visent à définir les compétences, pratiques et responsabilités des réflexologues.



Prochaine Etape



### Enquête publique / Phase de validation

Ouverture des consultations, jusqu'au 9 janvier 2025. Séance de dépouillement des résultats de l'enquête publique planifiée au 27 janvier 2025.





## NORMALISATION du METIER de REFLEXOLOGUE

### Les acteurs

Aujourd'hui, ce **collectif des acteurs représentatifs de la réflexologie** souhaite structurer le métier de réflexologue et traduire leur référentiel en **une norme homologuée afin d'apporter une pleine reconnaissance de ce métier en France**. Ainsi, les Réflexologues rejoignent [les Ostéopathes et les Sophrologues](#) dans la démarche de normalisation des pratiques.

### Quatre organisations professionnelles

L'ARRNCP, la FFR, la FFPER et la SPR se sont portées volontaires en tant qu'initiatrices et contributrices financières.



Réflexologues RNCP  
Annuaire des Réflexologues  
professionnels certifiés

Association des  
Réflexologues RNCP  
([ARRNCP](#))



Fédération Française  
des Réflexologues  
([FFR](#))



FFPER  
Fédération  
Francophone des  
Praticiens et  
Enseignants de la  
Réflexologie ([FFPER](#))



Syndicat Professionnel  
des Réflexologues  
([SPR](#))



# NORMALISATION du METIER de REFLEXOLOGUE

## Les acteurs- suite

### Centres de formation

Plusieurs Centres représentés par les Syndicats et Fédérations initiatrices du projet soutiennent et apportent leur concours à la Normalisation de l'activité de Réflexologue. Un réseau d'environ 7000 réflexologues professionnels.





## NORMALISATION du METIER de REFLEXOLOGUE

### Autres actions

- Suivi des rapports ordres des infirmiers et des kinés, réunion avec la Confédération des Ordres des kinés.
- La Collégiale sera présente au premier congrès annuel dédié à nos pratiques et organisé par l'A-MCA le week-end des 28/29 juin 2025.



**SYNDICARE**  
Confédération nationale des professionnels  
de la prévention, de l'accompagnement à la  
santé et du bien-être



## RÉGLEMENTATION



Les fondamentaux qui sont à l'origine de la création de la confédération sont : la défense de nos métiers, la reconnaissance des professionnels de nos disciplines, un encadrement de l'exercice autant sécurisant pour l'usager que pour le professionnel, la reconnaissance de nos organisations professionnelles respectives et de notre confédération.

SYNDICARE s'oriente vers le ministère du travail et pas celui de la santé pour la reconnaissance de nos professions.

Après cette première étape, nous pourrions nous diriger vers un diplôme commun pour l'ensemble de nos professions.





## Les actions de la confédération **SyndiCARE**

- ✓ Préparation et tenue des **rencontres interdisciplinaires pour une santé intégrative et durable** le 25 novembre au Palais du Luxembourg sur invitation de la sénatrice du Bas-Rhin Laurence Muller-Bronn (LR). Co-organisateurs: le Getcop, le Cumeric et la Chambre de la santé durable. Deux grandes tables rondes: 1/ métier et usagers 2/ encadrement de nos métiers. CR sur espace adhérent à venir
- ✓ Des courriers, des prises de contact avec le nouveau directeur de la formation à France Compétence, le directeur de « Santé Claire » qui est un des deux grands groupes de mutuelles en France, La mutualité française, le CESE - Conseil Économique Social et Environnemental ainsi que plusieurs députés.
- ✓ Via la FNAE, possibilité de postuler pour avoir des représentants au sein de commissions qui gèrent un budget conséquent pour aider les indépendants comme la CPAM, l'URSSAF ou les PRUD'HOMMES.



## ✓ RÉGLEMENTATION

---

- ✓ Le SPR a décidé de ne pas renouveler l'adhésion à la **Chambre Nationale des Professions Libérales - CNPL**

Il nous était impossible d'obtenir les statuts, les CR d'AG, pas d'actions concrètes, pas de réunions...

- ✓ Mise en place d'une **commission Veille et Vigilance** dont la mission est de veiller aux différentes publications sur les réseaux sociaux (de nos membres comme des autres acteurs) concernant la posture, la déontologie, la terminologie...; d'alerter les centres de formation qui vendent des soi-disant cursus professionnalisants sans présentiel ou avec très peu d'heures et de contenu; d'effectuer de la prévention auprès de nos adhérents; de valider les candidatures des délégués et des écoles de soutien puis de les soutenir; de vérifier l'usage des logos et appartenance au SPR comme les badges Résalib par ex.



## ✓ RÉGLEMENTATION

---

- ✓ Le SPR a relancé fin octobre 2024, le **grand sondage** sur la pratique de la réflexologie en France, une nouvelle enquête enrichie et corrigée par rapport à celle de 2019. Vos réponses nous permettent d'enrichir nos données métier mais aussi d'appréhender les tendances et l'évolution de notre profession. Au 10 janvier, nous avons 650 réponses (nous en avons obtenu presque 1000 en 2019), clôture prévue mi-février.
- ✓ Et toujours nos **sondages express** plus ciblés qui visent à connaître une tendance rapidement sur un thème bien précis. Le but est de donner de l'information actualisée et en direct à nos membres pour les accompagner dans leur activité de manière réactive (ex: réflexologues dans les établissements de santé ou évolution du CA et fréquentation de vos cabinets)



## RELATIONS EXTÉRIEURES

---

- **Nouveaux partenariats** avec Cabinet HOUJO (accompagnement gestion et juridique) et Assureur GEPCA (RCP et PJ et MRP); non renouvellement du partenariat avec Médinat. Le SPR vous propose maintenant deux partenaires en assurance: Swisslife et Gepca.
- Notre **commission Mutuelle** a effectué un publipostage destiné aux CSE des entreprises de plus de 1000 employés afin de leur présenter notre métier, proposer des actions in-situ pour nos professionnels locaux, etc...mais également, permettre, via leur influence dans les accords de branches, d'influencer les mutuelles afin d'inscrire notre discipline dans le panier des remboursements.
- Un **webinaire** organisé par notre partenaire **Résalib** sur la thématique « la réflexologie et les enjeux 2025 » co-présenté par Nathalie Thouly de l'ARRNCP et Jean-Pierre Triadon du SPR. Sujets abordés: le futur de la réflexologie, la professionnalisation et une formation de qualité.





## RELATIONS EXTÉRIEURES



- Plusieurs « Cafés des Réflexologues » et webinaires ont eu lieu cette année, certains avec nos partenaires, d'autres en collaboration avec la FFR.
- L'UPSME a proposé un café sur le sujet de la retraite et sur les impôts avec la gestion du Versement Forfaitaire Libératoire, sur les mentions obligatoires d'un site internet et de la rédaction du contenu rappelant la politique de la DGCCRF et les risques accrus de contrôle des sites internet
- Webinaire sur la normalisation AFNOR
- Swisslife, notre partenaire a proposé un café sur le sujet de la prévoyance
- Webinaire sur l'importance de suivre une formation PSC1 dans notre métier (et l'obligation d'en fournir à l'adhésion au SPR)
- Notre nouveau partenaire HOUJO a présenté ses services lors d'un café des réflexologues (gestion et juridique)

**Retrouvez tous les PARTENAIRES du SPR en annexe**

33

- Infolettres du R.i.E.N désormais disponibles dans votre espace membre



## ÉTUDES et RECHERCHE



Plusieurs études en cours:

- Les bienfaits de la réflexologie sur des personnes atteintes de cancer en soins palliatifs. Coordinatrices : Elise Manzoni avec l'association des soins palliatifs de Manosque. Etude subventionnée entres-autres par le SPR
- Etude clinique sur l'apport de la réflexologie sur les neuropathies induites par chimiothérapie. Service d'oncologie digestive du CHU Rangueil, Toulouse. Etude menée par Christelle Canals, déléguée et membre du CA du SPR
- D'autres études sont en cours





RAPPEL



## ÉTUDES et RECHERCHE

### Bilan du GER - Groupe d'Evaluation de la Réflexologie

Le GER est constitué de représentants des différentes écoles, de représentants des différentes entités fédératrices (syndicat, fédération) de la réflexologie et des représentants de la recherche.

Il a pour missions principales - d'analyser les études, publications existantes et leurs limites, d'améliorer la qualité rédactionnelle scientifique des études relatives à la réflexologie; - de proposer un moyen standardisé de préparer les études, les rapports des essais, de faciliter leur communication complète, leur interprétation et la reproduction de l'intervention grâce à la description de « ce qui est fait » et - de proposer une liste d'items pour la description de l'intervention via une cartographie consensuelle commune, la définition d'une taxonomie (vocabulaire ; concept de projection du corps : debout, assis, fœtus ; détailler les spécificités de chacun, ...)



## ÉTUDES et RECHERCHE



Les sujets traités en 2024:

- ✓ Création d'un sous-groupe pour organisation d'un Workshop réflexologie et cancérologie;
- ✓ Participation Congrès NPIS en octobre à Paris;
- ✓ Rédaction d'un cadre méthodologique pour la recherche en matière d'intervention non médicamenteuse (NPIS);
- ✓ Réalisation de cartes de réflexologie consensuelles;
- ✓ Présentation des résultats préliminaires de l'étude Réflex'Willi



## ÉVÈNEMENTS

Le SPR était présent ou représenté lors de ces évènements...

- CONGRES **NPIS** Non Pharmacological Intervention Society Société savante en octobre 2024 à Paris sur la thématique : Interventions Non Médicamenteuses, maladies chroniques et santé durable.
- Participation aux ateliers de sémantique organisés par le **GETCOP**
- **R.i.E.N** - AGM et Conférences 2024, en Suède. Un représentant était sur place, une nouvelle dynamique est lancée, changement de Bureau et d'organisation.
- **Conférences BEvO** The professional association for Reflexologists Belgium
- Salon Médecine Douce février 2024 à Paris stand réflexo avec la FFR, séances découverte
- A VENIR Les Assises des pratiques complémentaires 2ème édition – Médocine le 19 février 2025



## ANNEXES

### Chiffres clefs de la micro-entreprise en 2025 par UPSME

<https://upsme.fr/2025/01/01/les-chiffres-clefs-de-la-micro-entreprise-en-2025/>

#### ✓ Plafonds de CA (inchangé)

188 700 € pour les activités d'achat/revente (micro-BIC Ventas)

77 700 € pour les prestations de services, commerciales, artisanales (micro-BIC Prestations) ou de nature libérale (micro-BNC).

#### ✓ Seuils de la franchise en base de TVA (changement depuis le 1<sup>er</sup> janvier)

85 000 € pour les activités d'achat/revente

37 500 € pour les prestations de services, commerciales, artisanales ou de nature libérale.

Les seuils majorés s'établissent respectivement à 93 500 € et 41 250€.

**!!** Que ce soient les seuils de tolérance ou la durée de la franchise en base, tout change dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ! N'hésitez pas à consulter l'infographie et le simulateur proposés par UPSME sur son site



## ANNEXES

### Chiffres clefs de la micro-entreprise en 2025 par UPSME

<https://upsme.fr/2025/01/01/les-chiffres-clefs-de-la-micro-entreprise-en-2025/>

#### ✓ Paliers de CA pour la Cotisation Foncière des Entreprises CFE

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/cotisation-fonciere-entreprises-cfe#>

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes réalisé en N-2	Montant de la base minimum
Inférieur ou égal à 10 000 €	Entre 243 et 579 €
Supérieur à 10 000 et inférieur ou égal à 32 600 €	Entre 243 et 1 158 €
Supérieur à 32 600 et inférieur ou égal à 100 000 €	Entre 243 et 2 433 €

#### ✓ La retraite du Micro-Entrepreneur

Le micro-entrepreneur valide ses trimestres de retraite à partir de deux paramètres indissociables : la nature de son activité et son CA réalisé au cours d'une année civile. L'UPSME propose un simulateur.



# ANNEXES

## Chiffres clefs de la micro-entreprise en 2025 par UPSME

<https://upsme.fr/2025/01/01/les-chiffres-clefs-de-la-micro-entreprise-en-2025/>

### ✓ Les taux de cotisation en métropole pour le ME en 2025

#### Les cotisations sociales du micro-entrepreneur en 2025 – Métropole

	Cotisations sociales	Formation (*)	VFL (**)	Abattement forfaitaire
Vente Marchandises, Vente denrées sur place ou à emporter, location logements	12,30 %	0,10 % - CCI - AGEFICE	1 %	71 %
Prestations de services artisanales ou commerciales	21,20 %	0,10 % - CCI - AGEFICE 0,30% - CMA - FAFCEA	1,70 %	50 %
Activités libérales relevant de la Sécurité sociale pour la prévoyance retraite	<b>New</b> 24,60 % au 01/01/2025	0,20% - FIFPL	2,20 %	34 %
Activités libérales relevant de la CIPAV pour la prévoyance retraite	23,20 %	0,20 % - FIFPL	2,20 %	34 %
Location de meublés de tourisme classé ou non	6 %	0,10% - CCI - AGEFICE	1,70 %	Non classé : micro-BIC 50% Classé : micro-BIC 71%

26,10%  
en 2026

(\*) Contribution Formation professionnelle obligatoire

(\*\*) Versement forfaitaire libératoire de l'impôt (en option)

\* taux différents pour Outre-Mer (voir l'article sur le site de l'UPSME)





## ANNEXES - NOS PARTENAIRES



### AGAPS Association de Gestion Agréée

des Professions de Santé

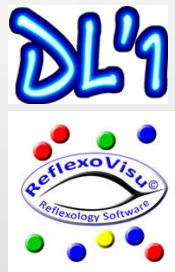
Mr Laurent Hassan

01 53 67 01 01 \_ 75 Paris

laurent.hassan@agaps.com

<http://agaps.com>

**L'AGAPS se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions gratuitement**



**DLI** Développement Logiciels et Internet  
Reflexo Visu

Mr Michel DHÉLIN

04 74 72 42 98 \_ 69 Val D' Oingt

md@dll.fr

[www.dll.fr](http://www.dll.fr)

**Réduction sur les logiciels de réflexologie  
ReflexoPRO et ReflexoVISU**

- 40.00 euros sur les versions monoposte
- 50.00 euros sur les versions nomade ou multione (multiposte)



**UPSME** Union Professionnelle au  
Service de la Micro-Entreprise

Eric Mattéi

06 78 35 50 84 \_ 92 Boulogne

eric.mattei@upsme.fr

<https://upsme.fr/le-partenariat-de-lupsme-avec-le-spr/>

**Gratuité adhésion de base à 75€ et Création micro- entreprise à 90€;**

**Réduction de 30% sur toutes les autres formules d'adhésion;**

**Une réduction de 15 % sur les toutes les prestations proposées, hors formules « adhésion ».**

## NOS PARTENAIRES



**CNPM MÉDIATION  
CONSOMMATION**

Adhésion à la CNPM pour nos  
adhérents

18€TTC/an ou 36€TTC pour 3  
ans payé en une seule fois

**CHAMBRE NATIONALE des PRATICIENS  
de la MÉDIATION - CNPM**

Pour adhérer à un service de médiation  
[https://www.cnpm-mediation-  
consommation.eu/demande-adhesion-pro.php](https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/demande-adhesion-pro.php)

27, avenue de la Libération  
42700 SAINT CHAMOND

09 88 30 27 72

09 83 21 02 30



**RIEN** Reflexology in Europe Nexus  
<https://reflexology-europe.org>



## NOS PARTENAIRES



Cabinet SEP LE REUN & COULON

09 83 77 68 87 - [briecomterobert@agence-swisslife.fr](mailto:briecomterobert@agence-swisslife.fr)

[swisslife.fr](http://swisslife.fr)

Définir les besoins en termes d'Assurance de biens et de personnes, établir la ou les études en adéquations avec l'expertise effectuée et proposer un ou des projets avec une tarification spécifique liée à la convention

**Multirisque Professionnelle (locaux) : Remise de 20 %**

**Responsabilité Civile Professionnelle (RCPro): 127,60 euros (tarif 2024-pour un contrat à effet du 1er janvier 2025)**

**Prévoyance : Remise de 10 % et remise supplémentaire de 10% si souscription simultanée d'un contrat de retraite**

**Mutuelle : Remise de 10 %**

**Retraite : Remise de 50 % sur les frais sur versements**

**Assurance vie : remise de 50% sur les frais sur versements**

**Bilans de retraite gratuits sur demande**

# NOS PARTENAIRES



**RESALIB** contact partenariat:  
Pascal Macquet - Gestionnaire de Compte RESALIB  
[pascal@resalib.com](mailto:pascal@resalib.com) 06.37.19.54.81

Le partenariat RESALIB permet votre inscription gratuite sur un annuaire qualitatif. Vous pourrez bénéficier d'une meilleure visibilité et d'un badge de certification en leur signalant votre adhésion au SPR.

Par la suite, si vous désirez profiter des différents services de RESALIB, comme la prise de rendez-vous en ligne, par exemple, RESALIB vous proposera une tarification préférentielle



[contract@lafuma-mobilier.fr](mailto:contract@lafuma-mobilier.fr)

Mr Eloi HANS 07.87.41.06.99

**Tarifs préférentiels sur présentation de l'attestation d'adhésion de l'année en cours**



Carte de visite connectée  
Samuel Dassa, co-fondateur  
07 49 16 77 46  
[samuel@wemet.fr](mailto:samuel@wemet.fr)  
<https://www.wemet.fr>

Achat individuel : 20% de remise sur produits et accessoires de la gamme professionnelle LAFUMA MOBILIER à tous les professionnels de la réflexologie (étudiants compris)

Achat groupé (Via centre de formation) : 30% de remise sur les produits et accessoires de la gamme professionnelle

(A partir de 8 relax achetés en un seule adresse de facturation et de livraison)

Pour les formateurs agréés par le syndicat : 50% de remise sur un relax VITAL (Frais de port compris) sur présentation d'un justificatif.

# NOS PARTENAIRES



Assurance **GEPCA**

Mme Bleuwenn

04 72 10 62 20 (choix3)

[contact@gepca.fr](mailto:contact@gepca.fr)

<https://www.gepca.fr>

## CABINET HOUJO

La sérénité juridique en 3 clics !

Houjo, c'est la solution juridique 100% en ligne des professionnels de l'accompagnement.

2 SOLUTIONS POUR UNE MISE EN  
CONFORMITÉ JURIDIQUE SIMPLE ET EFFICACE  
PACK Thérapeutes et Praticiens du bien-être  
OU

KIT des pros du bien-être

15% de remise sur les deux solutions

[bonjour@houjo.fr](mailto:bonjour@houjo.fr)

[www.houjo.fr](http://www.houjo.fr)

Cotisation RCP + PJ 2025 148€

Assurance des locaux:

Pour un contrat à effet du 1er janvier 2025, GEPCA propose les tarifs suivants pour les garanties ci-après :

- Jusqu'à 45m<sup>2</sup> 157,00 € TTC/ an
- Jusqu'à 75m<sup>2</sup> 184,00 € TTC/ an
- Jusqu'à 105m<sup>2</sup> 196,00 € TTC/ an



## QUESTIONS ? & FIN



Le Syndicat Professionnel des Réflexologues vous remercie de votre présence

N'hésitez pas à contacter vos représentants en région ou département et échanger sur le SPR avec vos collègues

### CONTACTS:



<https://syndicat-reflexologues.com>



[contact@syndicat-reflexologues.com](mailto:contact@syndicat-reflexologues.com)



MERCI

